

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 22 SEPTEMBRE, 1858.

Numero 17.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontré au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des partialités et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille se sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certain que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois Une Piastre.
Pour un an Deux Piastres.
On doit payer SIX MOIS D'AVANCE.

Les Maîtres de Poste qui nous procurent des abonnés reçoivent le journal gratis.

Les Instituteurs reçoivent une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc de port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES. CANADA.

ÉVÉNEMENT RELIGIEUX.—Mgr. l'Administrateur a reçu ce matin dans la chapelle des Ursulines, les vœux de Mlle Sophie Bérubé de St. Simon, en religion sous St. Michel, et de Mlle Allan de Québec, en religion sous St. Isabelle.—C. du Canada.

SŒURS DE CHARITÉ.—Aujourd'hui, 14 septembre, Mgr. de Tioa a admis à la profession de Sœur Mary Catharina O'Connell, dite St. Antoine, et Sr. Mary Ann Bennett, dite Marie de l'Incarnation, et il a donné le saint habit à deux sœurs Sr. Marie Philomène Bois-senaal, dite Louise de Gonzague, et Sr.

Marguerite Baillargeon, dite Marie de l'Annonciation.

EUROPE.

PIÉTÉ ET FOI DE L'IMPÉRATRICE.—On lit dans la Patrie :

" Dans une de ses promenades au bois de Vincennes, S. M. l'Impératrice avait plusieurs fois remarqué, avant 1856, une statue de la sainte Vierge enclavée dans un mur, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôpital militaire. Sa Majesté, au moment où elle devint enceinte, fit vœu, si Dieu lui accordait un fils, d'ériger une chapelle en l'honneur de sa divine mère. Ce vœu a été religieusement accompli, et la nouvelle chapelle construite depuis lors, a été bénite le 15 août dernier, fête de l'Assomption, avec une grande solennité sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette. On y a transporté la statue, cause première de la pieuse fondation, et on y lit au bas l'inscription suivante : " L'impératrice Eugénie, dans une promenade au bois de Vincennes, étant pressée devant cette image de la sainte Vierge, a fait vœu, si Dieu lui accordait un fils, d'ériger une chapelle en son honneur. Cette chapelle a été terminée en l'année 1856."

Voyage de Napoléon.

" Plus d'une fois, en lisant les récits du voyage de l'Empereur à travers la Bietagne, le cœur des catholiques a battu avec celui des Bretons. Ce voyage est aussi un événement religieux ; l'influence en sera considérable dans le monde. Le souverain de la France en pèlerinage, à genoux devant l'autel de Sainte-Anne d'Auray, sous les yeux de l'Europe attentive, respectueuse et émue ; autour de lui, plein d'enthousiasme et d'amour, comme à la solennité d'un sacre, le peuple qui a donné le dernier sang versé pour le trône et pour la croix ; à ses côtés l'Impératrice, le visage inondé des larmes de son cœur, par ce que ce cœur de chrétienne, d'épouse et de mère, sentait cette force, sentait cette gloire, comprenait cet avenir qu'aucune pompe ne pouvait mieux lui révéler ! Non, Cherbourg lui-même n'a pas offert un spectacle si grand, ne pouvait éveiller de pareilles pensées. Cherbourg est une arme puissante ; la forteresse, c'est Sainte-Anne d'Auray. Si les jaloux de la France avaient l'intelligence chrétienne, c'est là qu'ils auraient pu s'alarmer. A Sainte-Anne d'Auray, l'un des sanctuaires de la nationalité française, au milieu de ce peuple qui priait avec Napoléon pour la France, pour l'Eglise et pour Napoléon, ils auraient deviné que la France s'élevait d'un degré encore entre les nations catholiques. Rien n'empêchera que de plus en plus les espérances des fidèles ne se tournent vers la France. L'empereur a fait un acte et prononcé des paroles qui valent mieux que le gain d'une bataille.

" D'anciens amis, dont nous regrettons le dissentiment, se plaisent à nous reprocher notre zèle impérialiste. Ce zèle est celui de la religion d'abord, celui de la paix civile ensuite, et enfin celui de la gloire française : trois choses qui sauvent la liberté. Ce qui vient de se passer et de se dire en Bretagne nous justifie assez. Nos sentiments ne sont pas sans effets. Nous ne craignons pas de nous associer, à notre tour aux manifestations, d'un peuple admirablement chrétien, loyal et vaillant à Dieu et aux hommes. Ce serait flatter des passions déraisonnables et ingrates que d'étouffer pour complaire des pensées qu'elles voudraient accuser de flatterie.

" L'empire a tout d'abord paru la sauvegarde de l'ordre et le rempart de la civilisation. Une confiance unanime a environné l'homme qui avait le courage de s'offrir à la société pour être son fondé de pouvoir universel dans l'anarchie autrement irremédiable où elle s'était laissée choir. Il a écarté le péril, et aussitôt quelques-uns ont osé de croire au péril. La reconnaissance pour le service rendu n'a pas égalé l'impression qu'on avait mis à le demander et à le

recevoir. Cependant, la confiance a persévéré dans le plus grand nombre ; elle s'est affermie par le temps, par les marques de cette sagesse qui, de son côté persévérât dans toutes les lignes essentielles du programme de 1851 ; elle est devenue de l'affection. Napoléon III est aimé. Que ceux qui ne l'aime pas fassent des comparaisons ; elles sont faciles.

" Il est populaire suivant la bonne et sérieuse acception du mot ; populaire non pour s'être dénué de son pouvoir ni en laissant espérer qu'il s'en dessaisira, mais pour avoir su en user ; populaire parce qu'il tient le sceptre et parce qu'il le tient d'une main paternelle, faisant grandement et avec bonté son grand et salutaire métier de roi ; populaire, parce qu'il montre une âme ouverte à toutes les nobles sympathies. Ces sympathies, il les a définies avec son bonheur et son courage ordinaires, lorsqu'il a prononcé ces simples mots, si pleins de choses : " Il était dans mes sympathies de me trouver au milieu du peuple breton, qui est avant tout monarchique, catholique et soldat." Nous voici loin des harangues du roi parlementaire, qui se donnait pour le dernier vassal de son royaume, en quoi il ne se trompait pas beaucoup. Et il y a longtemps que nul roi n'avait osé parler comme Napoléon.

" Nous n'ignorons pas ce que la critique peut jeter d'ombres sur le tableau toujours flateur des voyages des souverains. On trouvera dans le Moniteur, n'importe à quelle époque, les mêmes populations empressées, les mêmes acclamations et, peu s'en faut, les mêmes discours. Mais il y a ici le discours du clergé, où nous attendons vraiment le peuple et le vrai peuple. Le clergé breton est entièrement, profondément national. Tous ces prêtres si respectés, si dignes de respect, instruits, intelligents et fiers, sont nés dans le pays, enfants de cultivateurs, d'artisans et de petits bourgeois. Qui-convque les connaît, sait s'ils donnent légèrement leur affection et leur estime, s'ils craignent de dire la vérité, si leur dignité se pourrait aisément plier au mensonge et leur loyale rudesse à la flatterie. Le peuple a parlé par leur voix désintéressée de tout objet personnel. Ils ont dit ce que croit le peuple, ce qu'il demande, ce qu'il loue, ce qu'il pense. Leur accent fait assez reconnaître des gens qui se sentent chez eux et qui ouvrent leur cœur ; et l'on peut là-dessus juger si Napoléon est populaire.

" Nous le répétons, cette popularité si noblement acquise et qui a de telles bases et de tels garants, c'est une grande force au dedans et au dehors. L'Empereur a beaucoup reçu de la France, elle est prête à lui donner davantage ; elle a confiance en lui ; ses populations les plus mâles et les plus saines sont avec lui. Au prêtre, au soldat, au peuple il peut demander tout ce qu'il voudra de bon, de sage et de grand. Assurément, le présent a ses doutes, l'avenir a ses obscurités et ses périls ; mais nous voyons de beaux spectacles et nous avons de belles espérances. Il y a dans le discours de Rennes le programme d'une noble époque de la France et du monde. Il est vrai que les hommes peuvent toujours manquer à ce que Dieu leur suggère et à ce qu'ils se proposent eux-mêmes ; cependant, lorsqu'ils prennent Dieu à témoin de leurs intentions et lorsqu'ils invoquent son secours, on peut attendre que Dieu le bénisse.

" La France est une nation catholique. Il y a de prétendus hommes politiques qui ne le savent pas ; d'autres qui ne le veulent pas savoir ; d'autres qui le sachant et l'avouant, ont la simplicité de s'en alarmer et de croire qu'ils y seront quelque chose et qu'ils arrêteront ce courant au moyen de quelques petits barrages. Ils croient à la puissance du roi Voltaire, et ils veulent se la ménager ? La France est le pays du monde qui donne le plus de prêtres et de religieux qui fournissent le plus de missionnaires. Il y a beaucoup de corps en France, ni respect, ni si uni, ni si éclairé, ni, sauf l'armée, si nombreux que ce corps sacerdotal incomparable. Par le peuple, d'où il sort,

le clergé fait des œuvres gigantesques, bâtit partout des églises, des couvents, des hospices, des écoles, et nourrit, pauvre lui-même, plus de la moitié des pauvres du pays. Il prêche, il écrit, il enseigne ; et c'est la nation elle-même, et non un acte de bon plaisir, qui, après une lutte des plus longues et des plus passionnées, lui a fait place dans l'enseignement. Tout ce qu'il possède, il l'a conquis sur l'opinion, et la force publique ne le lui a pas donné, mais le lui garde contre la violence révolutionnaire, comme elle garde tous les autres droits des citoyens. Les hommes politiques dont nous parlons ne voient pas cela ; ils voient quelques journaux, quelques académiciens, et ils ne réfléchissent pas que l'état actuel et les œuvres de la religion catholique sont des signes certains que l'opinion, d'accord avec les événements, a secoué le joug du roi Voltaire. Le roi Voltaire a tout juste aujourd'hui l'autorité de son chambellan, le lettré Houssaye. Le discours de Rennes donne à ces politiques la leçon qui convient, et leur indique d'en haut où est l'avenir de la France et du monde.

" LOUIS VEILLARD."

—Univers.

Villes et demeures des Chinois.

Il n'est pas rare de rencontrer en Chine des villages aussi considérables que ce que nous nommons des villes en Europe ; néanmoins les Chinois n'en font pas qu'autant qu'ils sont entourés de murailles. Ils les comprennent alors dans l'une des divisions qu'ils ont adoptées pour leurs villes, et qui sont au nombre de trois : Foo, Chan et Hien, mots qu'ils ajoutent au nom de la ville pour la qualifier.

Dans les campagnes, la plupart des maisons ne sont faites que de masses de terre, imparfaitement cuites au soleil, et moulées entre les planches, qu'on y laisse attachées jusqu'à ce que les murs aient assez de solidité pour supporter un toit. Quelquefois les murs sont simplement d'osier, avec un crépi d'argile. Les toits sont, en général, de chaume et quelquesuns de gazon. Les appartements sont divisés par des treillis, et tapisés de large papier, sur lequel on voit des figures de divinités ou des colonnes de sentences morales. Chaque maison a, tout autour d'elle, un espace vide, entouré de palissades ou de tiges de *ko-leang* (sorte de maïs), et qui sert de cour ou de jardin.

Les villes sont ceintes de murs, plus hauts que la plupart des maisons qu'elles renferment. Ces murailles forment en général un carré, dont les quatre côtés font face aux quatre points cardinaux. Les portes sont distinguées par les noms de porte de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, suivant leur position : noms qui sont gravés sur une pierre au-dessus de la porte. Les rues sont ordinairement étroites, et il n'y a dans les villes aucune espèce de place ou de grand espace vide. Les vastes édifices y sont en petit nombre, et consacrés à des usages publics, ou habités par les principaux mandarins revêtus de l'autorité. Suivant une maxime chinoise, plus le palais du riche est spacieux, plus le cabane du pauvre est restreinte ; ainsi des lois somptuaires régissent-elles les demeures, aussi bien que les vêtements de l'opulence.

Les maisons sont en général d'une architecture simple, et n'ont qu'un étage. Les fondements sont en pierre de taille ou de granit, qu'on tire des montagnes les plus voisines. Les briques qui servent à la construction de ces maisons sont d'une terre choisie, et cuites dans des fournaux chauffés avec du bois ou du charbon de terre. Les toits sont en tuiles faites avec le même soin que les briques. Ils ont des rangs de tuiles concaves et des rangs de tuiles convexes, qui forment autant de sillons où toutes les tuiles sont bien liées avec du mortier d'argile. Le rez-de-chaussée n'est point planchéié, mais carrelé avec de grands carreaux de marbre ou de briques. Les fenêtres sont petites, et garnies de papier ou d'autre ma-